



FOOT

Vendredi
23
Mars 2018

n°405

93

Attention au changement d'heure

Le passage à l'heure d'été s'effectuera dans la nuit de samedi 24 mars 2018 à dimanche 25 mars 2018.

Les montres avancent d'une heure.

A 2:00 heure du matin, il sera 3:00 heure du matin

Une heure de moins = une heure de sommeil perdue!

N'oubliez pas de faire le changement afin d'éviter tout retard sur vos matchs.



**CHANGEMENT
D'HEURE**
PASSAGE À L'HEURE D'ÉTÉ

**25
MARS**



infos District...infos District...infos District

INFORMATIONS GENERALES

PAGES 2 à 3 : Infos District.

PAGES 4 à 11: PV Commission Sportive Générale.

PAGES 12 à 15: PV Commission Départementale des Statuts et Règlements.

PAGES 16: PV Commission de Prévention, Médiation et Education

PAGE 17: Informations Générales du District.

Une permanence téléphonique du Crédit Mutuel pour aider les clubs

La Ligue de Paris Ile-de-France et le Crédit Mutuel ont signé un partenariat reposant sur des valeurs communes de proximité et de solidarité.

Leur priorité : être au plus près du terrain et accompagner les clubs comme les sociétaires dans leur quotidien. Ainsi à l'instar de ce que la Ligue fait depuis des années, c'est-à-dire ouvrir chaque week-end pour ses clubs une permanence téléphonique pour des problématiques d'ordre sportif.

De la même façon le Crédit Mutuel ouvre une permanence téléphonique, avec un service dédié et un interlocuteur privilégié, à l'intention des clubs franciliens afin de répondre à tout moment à leurs questions d'ordre bancaire, juridique, fiscal et administratif.

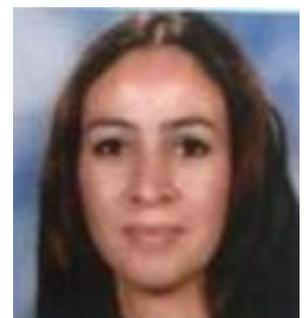


Ce tout nouveau service mis à la disposition de tous les clubs est joignable du mardi au vendredi (de 9h à 17h) et le samedi (de 9h à 13h) au numéro suivant : 06.76.91.69.73. Une adresse internet associationsidf@cmcic.fr est également mise à leur disposition.

ÉLUE DE PERMANENCE :

Madame Djaimila BENSLIMANE sera à votre écoute durant ce week-end pour tous les problèmes que vous pourriez avoir lors de vos rencontres des **24 et 25 Mars 2018**.

Vous pouvez le contacter au **06 50 13 11 45..**



infos District...infos District...infos District

Bobigny prend ses aises, Sénart retrouve la lumière

C'est aux extrémités qu'il faut chercher les leçons à tirer de la 19e journée du championnat de National 3. S'agissant de la tête, Bobigny a de nouveau réalisé une superbe opération en s'imposant (2-0) face à Ivry, tandis que dans le même temps Aubervilliers était tenu en échec (0-0) sur la pelouse de Saint-Ouen l'Aumône.



[La suite de l'article : ici](#)

Plateau U6 de 24 Mars 2018

En cliquant sur le lien ci-dessous vous trouverez tous les détails concernant le plateau U6 du 24 mars 2018. Merci de respecter le nombre d'équipes engagées afin que les sites d'accueil puissent vous accueillir en toute sécurité.



[Plateau U6 du 24 mars 2018](#)

[Feuille de plateau](#)

2ème tour Challenge Futsal U12 du 24/25 mars 2018

Vous trouverez ci-dessous toutes les informations concernant le deuxième tour du challenge Futsal U12.

[Feuille de licences](#)

[Feuille de matchs 4 équipes](#)

[Feuille de matchs 5 équipes](#)

[Répartition 2ème tour](#)



Commission Sportive Générale

23 Mars 2018

Réunion du 23 Mars 2018

Nouveau décompte des points à partir de cette saison :

Match gagné : **3 points**

Match nul : **1 point**

Match perdu : **0 point**

Erreur administrative de la part du club : **0 point**

Pénalité, forfait : **-1 point**

Feuille de Match Informatisée

Toutes les catégories sont concernées par la FMI hormis les Critériums U13, U11 et U16 F pour cette saison ainsi que la D1 Féminines.

Les matches de Coupes s'effectuent sur format papier.

. En cas de 1^{ère} non-utilisation : avertissement,

. En cas de 2^{ème} non-utilisation (dans une période inférieure ou égale à 3 mois à compter de la date de la rencontre ayant occasionné un avertissement au club) : amende fixée à l'annexe 2 du R.S.G. de la L.P.I.F.F.,

. En cas de 3^{ème} non-utilisation ou plus (dans une période inférieure ou égale à 3 mois à compter de la date de la rencontre ayant occasionné un avertissement au club) : match perdu par pénalité, le club adverse conservant le bénéfice des points et buts acquis sur le terrain.

Pour les rencontres pour lesquelles il est recouru à une feuille de match papier (notamment pour les compétitions en cas de défaillance de la Feuille de Match Informatisée) : la présentation des licences est effectuée sur l'outil Footclubs Compagnon.

A défaut de pouvoir utiliser cet outil et si le club a imprimé une ou plusieurs licences sur papier libre, il peut présenter celle(s)-ci. Dans ce cas :

- Il n'est pas nécessaire de produire un certificat médical (original ou copie) de non contre-indication à la pratique du football ou la demande de licence avec la partie relative au contrôle médical dûment complété dans les conditions de l'article 70 des Règlements Généraux de la F.F.F.,

- L'arbitre se saisit de la ou des licence(s) concernée(s) et la/les transmet dans les meilleurs délais à l'organisme gérant la compétition même si le club adverse ne dépose pas de réserves.

Si un joueur ne présente pas sa licence dans les conditions susvisées, le club doit présenter :

- une pièce d'identité comportant une photographie ou la copie de cette dernière si elle permet d'identifier le joueur concerné, la copie d'une pièce d'identité étant toutefois considérée comme une pièce d'identité non officielle et étant saisie par l'arbitre dans les conditions définies à l'alinéa 3 du présent article.

- la demande de licence de la saison en cours avec la partie relative au contrôle médical dûment complétée dans les conditions de l'article 70 des Règlements Généraux de la F.F.F. ou un certificat médical (original ou copie) de non contre-indication à la pratique du football, établi au nom du joueur, et comportant le nom du médecin, la date de l'examen médical et sa signa-

Commission Sportive Générale

23 Mars 2018

ture manuscrite.

En résumé :

FMI : Tablette du club recevant

Feuille de match papier :

Sur Footclubs Compagnon (application)

ou

Licences imprimées par le club sur papier

ou

Présentation pièce d'identité avec photo et demande de licence 2017/2018 ou certificat médical

Les journées reportées du 10 et 11 Février sont reportées au samedi 21 et dimanche 22 Avril

Matches remis

Seniors

D1 As Bondy/Stade de l'Est : 1/4/18
D1 Stade de l'Est/Ofc Pantin : 29/4/18
D1 Fc Les Lilas 2/Flamboyants de Villepinte : 1/4/18
D1 Uf Clichois/As Bondy : 29/4/18
D1 Flamboyants de Villepinte/Stade de l'Est : 20/5/18
D1 As La Courneuve/Ofc Pantin : 20/5/18
D1 Stade de l'Est/Uf Clichois : 8/5/18
D1 Fc Les Lilas 2/Rsc Montreuil 2 : 29/4/18
D2 Usm Gagny/Es Stains : 29/4/18
D2 B Af Epinay 2/Pierrefitte Fc : 1/4/18
D2 B Bagnolet Fc/Af Epinay 2 : 29/4/18
D3 A Fc Coubronnois/Bagnolet Fc 2 : 29/4/18
D3 A Ofc Pantin 2/Af Bobigny 3 : 29/4/18
D3 A Fc Coubronnois/Cs Villetaneuse : 1/4/18
*D3 B Es Stains 2/Villepinte Fc 2 : 1/4/18
D3 B Es Stains 2/As Bondy 2 : 29/4/18
D3 B Villepinte Fc 2/Neuilly Plaisance Sports : 29/4/18
D3 B Neuilly Plaisance Sports/Esd Montreuil : 10/5/18
D4 A Fc Coubronnois 2/Afc Ile St Denis : 29/4/18
D4 A Fc Aulnay 2/As Paris 2 : 8/4/18
D4 A Afc Ile St Denis/Usm Audonienne 2 : 20/5/18
D4 A Fc Aulnay 2/Paris Sport Culture : 29/4/18
D4 A Paris Sport Culture/Fc Coubronnois 2 : 20/5/18
D4 A Cosmos Fc 2/Fc Aulnay 2 : 20/5/18
D4 A As Paris 2/Paris Sport Culture : 1/4/18
D4 B Vaujours Fc/Cs Berberes : 20/5/18
D4 B Vaujours Fc/Fa Le Raincy 2 : 1/4/18
D4 B Vaujours Fc/Flamboyants de Villepinte 2 : 29/4/18
D5 A Vaujours Fc 2/St Denis Fc : 15/4/18

Commission Sportive Générale

23 Mars 2018

D5 A As Plaine Victoire/Neuilly Plaisance Sports 2 : 13/5/18
D5 A Championnet Sports/Paris Sport Culture 2 : 29/4/18
D5 A Paris Sport Culture 2/As Plaine Victoire : 1/4/18
D5 A As Stains 93 2/Championnet Sports : 20/5/18
D5 A St Denis Fc/Neuilly Plaisance Sport 2 : 29/4/18
D5 C Pierrefitte Fc 2/Acs Jwa Di Jwé 93 : 29/4/18

U19

D1 Cs Villetaneuse/Fc Les Lilas : 15/4/18
D1 Uf Clichois/Romainville Fc : 15/4/18
D2 A As Bondy/Es Stains : 1/4/18
D2 A Es Stains/OI Noisy le Sec Banlieue 93 2 : 15/4/18
D2 A Cosmos Fc/Blanc Mesnil Sf 2 : 15/4/18
D2 A Cms Pantin/As Bondy : 29/4/18
D2 A Es Parisienne 2/Villemomble Sports 2 : 29/4/18
D2 A Blanc Mesnil Sf 2/OI Noisy le Sec Banlieue 93 2 : 29/4/18
D2 A Cosmos Fc/Noisy le Grand Fc : 29/4/18
*D2 B : Usm Gagny/Tremblay Fc : 13/5/18
D2 B Enfants de la Goutte d'Or/Af Epinay 2 : 15/4/18
D3 A Sfc Neuilly 2/Championnet Sports : 1/4/18
*D3 A Championnet Sports/Ofc Pantin : 15/4/18
D3 B Esd Montreuil/St Denis Us 2 : 15/4/18
D3 B Bagnolet Fc/Espérance Paris 19è 2 : 15/4/18
D3 C Vaujours Fc/Neuilly Plaisance Fc : 29/4/18
D3 C Vaujours Fc/Us Paris 11 : 15/4/18
D3 C Neuilly Plaisance Fc/Af Paris 18 : 15/4/18
D3 C Af Paris 18/So Rosny : 20/5/18
D3 C So Rosny/Romainville Fc 2 : 15/4/18
D3 C Neuilly Plaisance Fc/Esc Paris 20 : 20/5/18
D3 C Pierrefitte Fc/Vaujours Fc : 20/5/18
D3 C Esc Paris 20è/Epp Gervaisienne : 15/4/18

U17

D1 Villepinte Fc/Es Parisienne : 29/4/18
D1 OI Noisy le Sec Banlieue 93/Usm Gagny : 29/4/18
D1 Espérance Paris 19è/Villepinte Fc : 20/5/18
D2 A So Rosny/Bourget Fc 2 : 15/4/18
D2 A Es Stains/Fc Solitaires Paris Est : 15/4/18
*D2 A Af Epinay 2/Sc Dugny : date à fixer
D2 B Uf Clichois/Fcm Aubervilliers 2 : 15/4/18
D2 B St Denis Us 2/Fc Livry Gargan 2 : 29/4/18
D2 B Cosmos Fc/Uf Clichois : 29/4/18
D2 B Sevran Fc/Fc Les Lilas : 29/4/18
D3 A Neuilly Plaisance Sports/Championnet Sports : 15/4/18
D3 A Championnet Sports/Espérance Aulnaysienne 2 : 1/4/18
D3 A Csm Ile St Denis/Championnet Sports : 15/4/18
D3 A Espérance Paris 19è 2/Espérance Aulnaysienne 2 : 20/5/18
D3 A Stade de l'Est/Tremblay Fc 2 : 1/4/18

Commission Sportive Générale

23 Mars 2018

D4 A As Bondy 2/Fa Le Raincy 2 : 15/4/18
D4 A As La Courneuve/Af Paris 18 : 15/4/18
D4 B Rsc Montreuil 2/Pierrefitte Fc : 15/4/18
D4 B Fc Coubronnois/Rsc Montreuil 2 : 29/4/18
D4 C Bagnolet Fc/Fc Romainville 2 : 29/4/18
D4 D Cms Pantin/Sc Dugny : 15/4/18
D4 D Vaujours Fc/Cms Pantin : 29/4/18
D4 D Vaujours Fc/Cs Villetaneuse 2 : 1/4/18
D4 D Vaujours Fc/As Paris : 15/4/18
D4 D Csl Aulnay 3/As Paris : 1/4/18
D4 D Sc Dugny 2/Cs Villetaneuse 2 : 29/4/18
D4 D Cms Pantin/Neuilly Plaisance Fc : 20/5/18
D4 D As Paris/Sc Dugny 2 : 20/5/18

U15

D1 Ja Drancy 2/Af Epinay : 14/4/18
D2 A Red Star Fc 2/OI Noisy le Sec Banlieue 93 : 14/4/18
D3 A Villemomble Sports 2/Tremblay Fc 2 : 14/4/18
D4 A OI Noisy le Sec Banlieue 93 2/Sfc Neuilly 2 : 14/4/18
*D4 B Af Paris 18/Pierrefitte Fc : 19/5/18
D4 D Enfants de la Goutte d'Or/Neuilly Plaisance Sports : 31/3/18
D4 D Neuilly Plaisance Sports/Epp Gervaisienne : 14/4/18
D5 D Gournay Fc 2/Villepinte Fc 2 : 19/5/18
D5 D Cms Pantin 2/Stade de l'Est 2 : 14/4/18
D5 D Cms Pantin 2/Neuilly Plaisance Sports 2 : 31/3/18

Cdm

D1 Flamboyants de Villepinte/Fc Solitaires Paris Est : 15/4/18
D1 Flamboyants de Villepinte/Ofc Couronnes : 20/5/18
D1 Sc Buttes Chaumont/Romainville Fc : 29/4/18
D1 Fc Solitaires Paris Est/Vaujours Fc : 20/5/18
D2 Benfica Portugais Paris 19è 2/Ca Romainville : 15/4/18

Anciens

D1 Velha Guarda/Sc Dugny : 15/4/18
D1 Fc Aulnay/Sfc Neuilly : 29/4/18
D1 Sc Dugny/Portugais Pierrefitte : 29/4/18
D1 Cap Nord/St Denis Us 2 : 29/4/18
D2 A Electricité de Paris 2/Fc Coubronnois : 20/5/18
D2 A Fc Coubronnois/Tremblay Fc 2 : 29/4/18
D2 A Fc Coubronnois/Villemomble Sports : 15/4/18
D2 A As Paris 18/Fc Coubronnois : 8/5/18
D2 A So Rosny/Fc Livry Gargan : 20/5/18
D2 A As La Courneuve/Electricité de Paris : 29/4/18
D2 B Pierrefitte Fc/Af Epinay 2 : 29/4/18
D2 B Amicale Mauriciens/Aujourd'hui vers Demain : 15/4/18
D2 B Amicale Mauriciens/Af Epinay 2 : 20/5/18

Commission Sportive Générale

23 Mars 2018

D2 B As Ziri/Af Epinay 2 : 15/4/18
D2 B Bourget Fc/As La Serbie : 29/4/18
D2 B Af Epinay 2/Antillais Paris 19è : 1/4/18
D2 B Pierrefitte Fc/As Ziri : 20/5/18
D3 A Portugais Noisy le Grand/Uf Clichois 2 : 15/4/18
D3 B Romainville Fc/OI Montmartre Sports : 15/4/18

Super Vétérans

Poule A Amicale Fc/Blanc Mesnil Sf : 20/5/18
Poule A Drancy Fc/RscMontreuil : 29/4/18
Poule A Tremblay Fc/Es Stains : 29/4/18
Poule A Bagnolet Fc/Fc Les Lilas : 29/4/18
Poule B Antillais Aulnay/Ja Drancy : 29/4/18
Poule B Neuilly Plaisance Sports/Gournay Fc : 29/4/18
Poule B Montfermeil Fc/Ja Drancy : 20/5/18
Poule B Villepinte Fc/Montfermeil Fc : 29/4/18
Poule B Neuilly Plaisance Sports/Esd Montreuil : 20/5/18
Poule B Ja Drancy/Sc Buttes Chaumont : 1/4/18
Poule B Bagnolet Fc 2/Espérance Paris 19è : 29/4/18
Poule C Noisy le Grand Fc/Fc Coubronnois : 29/4/18
Poule B Antillais Aulnay/Ja Drancy : 22/4/18
Poule C Fc Coubronnois/Aspp Villepinte : 10/5/18
Poule C Fc Coubronnois/Vaujourns Fc : 20/5/18
Poule C Vaujourns Fc/Blanc Mesnil Sf 2 : 1/4/18
Poule C Esd Montreuil 2/St Denis Us : 29/4/18
Poule D Ca Romainville/Sc Dugny : 20/5/18
Poule D Espérance Aulnaysienne/Sevran Fc : 20/5/18
Poule D Af Epinay/Es Parisienne : 29/4/18

Futsal

D1 Cité Sport et Culture/Sporting République : 31/3/18
D1 Noisy le Grand Futsal/Paris Lilas Futsal : 30/3/18
D1 Cité Sport et Culture/Ac Montreuil : 19/5/18
D1 Paris Lilas Futsal/Afc Ile St Denis : 23/5/18
D1 Afc Ile St Denis/Sporting République : 9/4/18
D1 Blanc Mesnil Sf/Ac Montreuil : 3/4/18
D1 Drancy Futsal 2/Cité Sport Culture : 21/4/18
D1 Paris Lilas Futsal/As La Courneuve 2 : 5/5/18
D1 Drancy Futsal 2 :Afc Ile St Denis : 19/5/18
D1 Sporting République/Ac Montreuil : 24/5/18
D1 Sporting République/Cité Sport et Culture : 17/5/18
D1 Drancy Futsal 2/Es Parisienne : 31/3/18
D1 Blanc Mesnil Sf/Cité Sport et Culture : 24/4/18
D1 Drancy United/Afc Ile St Denis : 30/4/18
D1 Paris Lilas Futsal/Noisy le Grand Futsal : 19/5/18
D1 Afc Ile St Denis/Ac Montreuil : 7/5/18
D1 Paris Lilas Futsal/Es Parisienne : 2/6/18
D1 Ac Montreuil/Ab St Denis : date à fixer

Commission Sportive Générale

23 Mars 2018

D2 A Paris 18 Futsal/Neuilly Futsal 2 : 3/5/18
 D2 A Vivacité/Fc Sevrans : 19/5/18
 D2 A Vivacité/As Romilly : 5/5/18
 D2 A Neuilly Futsal 2/Vivacité : 30/3/18
 D2 A Sevrans Fu 2/Paris Lilas Futsal 2 : 5/5/18
 D2 A Sevrans Fu 2/Fc Sevrans : 23/5/18
 D2 A Sevrans Fu 2/As Jeunes Aulnay : 19/5/18
 D2 A Paris Lilas Futsal 2/Espace Jeunes Charles Hermite 2 : 26/5/18
 D2 A Paris 18 Futsal/Fc Sevrans : 22/3/18
 D2 A Sevrans Fu 2/Espace Jeunes Charles Hermite : date à fixer
 D2 B Karma Fsc/Sport Ethique : 5/5/18
 D2 B Pierrefitte Fc 2/Karma Fsc : 26/5/18
 D2 B Tallulah/Vue d'Ensemble : 30/3/18
 D2 B Sport Ethique/Tallulah : 2/6/18
 D2 B Tallulah/Fc Romainville : 11/5/18
 D2 B Aulnay Nord Plus/Tallulah : 21/4/18
 D2 B Vue d'Ensemble/Aulnay Nord Plus : 5/5/18
 D2 B Karma/Cité Sport et Culture 2 : 17/3/18
 D2 B Csc 2/Tallulah : 5/5/18
 D2 B Pierrefitte Fc 2/Sevrans Fu 2 : 19/5/18
 D2 B Csc 2/Drancy Futsal 3 : 31/3/18
 D2 B Sport Ethique/Romainville Fc : 14/4/18
 D2 B Cité Sport et Culture 2/Sport Ethique Livry : 26/5/18
 D2 B Tallulah/Karma Fsc : 8/6/18
 D2 B Romainville Fc/Aulnay Nord Plus : 10/4/18
 D2 B Karma Fsc/Pierrefitte Fc 2 : 31/3/18
 D2 B Tallulah/Aulnay Nord Plus : date à fixer

Feuilles de matches en retard

1ère demande :

U17 D2 A **Sevrans Fc**/Fc Les Lilas 2 du 18/3/18
 U15 Coupe **As Bondy**/Rsc Montreuil du 17/3/18
 U15 District Cup **St Denis Us 2**/Fc Lilas 2 du 17/3/18
 U13 Coupe **As Bondy**/Féminin Villepinte du 17/3/18
 U11 Coupe **Stade de l'Est**/Tremblay Fc du 17/3/18
 U11 Coupe **Blanc Mesnil Sf**/Usm Gagny du 17/3/18
 U11 Coupe **As Jeunesse Aubervilliers**/Fc Les Lilas du 17/3/18

2ème demande :

U15 D2 A **St Denis Us**/Csl Aulnay 2 du 10/3/18
 U15 D4 B **Es Parisienne 2**/Fa Le Raincy 2 du 10/3/18
 U15 D4 D **Espérance Paris 3**/Neuilly Plaisance Sports 2 du 11/3/18
 U16 F Poule A **Af Paris 18**/So Rosny du 10/3/18
 U16 F Poule B **Af Bobigny**/Fcm Aubervilliers du 10/3/17
 U16 F Poule B **Tremblay Fc 2**/As La Courneuve du 10/3/18

Commission Sportive Générale

23 Mars 2018

U16 F Poule C **Tremblay Fc**/Fc Solitaires Paris Est du 10/3/18
Anciens D3 A **Acs Jwa Di Jwé 93**/Antillais Aulnay du 11/3/18
Critérium + 55 **Blanc Mesnil 20**/Es Stains du 11/3/18
U13 **Fcm Aubervilliers**/Csl Aulnay (équipes 1-2-3-) du 10/3/18
U13 **Quartier St Bernard**/Championnet Sports (équipe 1) du 10/3/18
U13 **Uf Clichois**/Villemomble Sports (équipes 3-4) du 10/3/18
U13 **Sc Dugny**/St Denis Us (équipes 1-2-3-4) du 10/3/18
U13 **Fc Les Lilas**/Esd Montreuil (équipes 1-2-3-4) du 10/3/18
U13 **OI Noisy le Sec Banlieue 93**/Af Bobigny (équipes 1-2-3-4) du 10/3/18
U13 **Romainville Fc**/Ofc Couronnes (équipes 1-2-3-4) du 10/3/18
U13 **As Bondy**/Blanc Mesnil Sf (équipes 1-2-3-4) du 10/3/18
U13 **Sevrans Fc**/Tremblay Fc (équipes 1-2-3) du 10/3/18
U13 **Epp Gervaisienne**/Paris Sport Culture (équipes 1-2) du 10/3/18
U13 **Gournay Fc**/Drancy Fc (équipes 1-2) du 10/3/18
U13 **Ass Noiséenne**/Paris Sport Culture (équipe 2) du 3/2/18
U11 **Flamboyants de Villepinte**/Fcm Aubervilliers (équipes 1-2-3-4) du 10/3/18
U11 **Paris Sport Culture**/Fc Pantin (équipe 1) du 10/3/18
U11 **Montreuil Souvenir**/Championnet Sports (équipe 1) du 10/3/18
U11 **Gournay Fc**/Villepinte Fc (équipes 1-2) du 10/3/18
U11 **Usm Gagny**/Stade de l'Est (équipes 1-2-3-4) du 10/3/18
U11 **Pierrefitte Fc**/Cosmos Fc (équipes 1-2-3-4) du 10/3/18
U11 **Af Epinay**/Paris International (équipes 1-2-3) du 10/3/18
U11 **Cs Villetaneuse**/Sc Dugny (équipes 1-2-3-4) du 10/3/18
U11 **Af Bobigny**/Ja Drancy (équipe 4) du 10/3/18
U11 **As Jeunesse Aubervilliers**/St Denis Us (équipes 1-2-3-4) du 10/3/18
U11 **Af Paris 18**/Fc Solitaires Paris Est (équipes 1-2-3-4) du 10/3/18
U11 **Romainville Fc**/Ofc Couronnes (équipes 1-2-3-4) du 10/3/18
U11 **Espérance Paris 19è**/Rsc Montreuil (équipe 3) du 10/3/18
U11 **Villepinte Fc**/As Bondy (équipe 1) du 10/3/18
U11 **Red Star Fc**/Espérance Aulnaysienne (équipes 3-4) du 10/3/18
U11 **Es Parisienne**/Af Bobigny (équipe 1) du 10/3/18
U11 **As Paris**/Esc Paris 20 (équipes 1-2) du 10/3/18

3è et dernière demande :

Néant

TERRAINS IMPRATICABLES –

Rappel de la procédure

Dans le cas où l'état d'un terrain de football ne permet pas de l'utiliser en raison de son impraticabilité à la date fixée par le calendrier officiel, l'autorité en charge de sa gestion (Mairie, Parc des Sports, Djs...) doit en informer officiellement le District par fax ou via l'adresse de messagerie : secretariat@district93foot.fff.fr au plus tard le Vendredi 12 heures pour un match se déroulant le week-end ou le dernier jour ouvrable 12 heures pour un match se déroulant un autre jour de la semaine.

Si le gestionnaire du terrain est une commune, le document officiel doit obligatoirement être signé d'un élu ou de toute autre personne ayant délégation du Maire sous peine de nullité.

Commission Sportive Générale

23 Mars 2018

Si l'information de non utilisation du terrain parvient après le délai règlementaire, les équipes et les officiels sont tenus de se présenter sur le terrain.

Il est établi une feuille de match qui est expédiée comme si le match avait eu lieu.

Il sera exigé l'envoi de l'attestation de fermeture du terrain par la Commune.

En aucun cas un club peut prévenir son adversaire de ne pas se déplacer s'il a connaissance de l'impraticabilité du terrain, la sanction est match perdu.

De même pour l'établissement d'une feuille de match effectuée par téléphone ou autres en absence des équipes sur le terrain, celle-ci pourra être considérée comme une feuille de match de complaisance.

Calendrier : quand s'informer de l'état d'une rencontre ?

La situation officielle du déroulement d'une rencontre est celle affichée sur le site internet sur le site internet du District ou sur Footclubs le vendredi à 18h00 (pour une rencontre programmée le week-end ou le dernier jour ouvrable précédant la rencontre à 18h00 pour une rencontre programmée en semaine).

En effet des changements dans le déroulement d'une rencontre pouvant intervenir « à la dernière minute », il est préconisé de consulter l'état des rencontres de vos équipes dans le délai prévu dans les articles précités.

Commission Départementale des Statuts et Règlements

13 Mars 2018

Rappel : Les joueurs, éducateurs et dirigeants convoqués en Commission doivent se présenter devant les Commissaires munis de leurs licences ou en cas d'oubli, d'une pièce d'identité officielle, permettant à la Commission de s'assurer de leur identité.

Réunion du 13 Mars 2018

Présents : M. Jack BLACHERE (Président), MM. Marcel FRIBOULET, Didier GIRAU-DEAU, Manuel COBO, Jamal SOUADJI, Mohamed RAOUADI (CDA), Gérard VIVARGENT (CD).

Excusés : Mme Djaimila BENSLIMANE, M. Nordine BENSERRAI.

Assiste : M. Eric TEURNIER (Administratif).

Seniors

D 3 A 50330.1 Gournay Fc/Uf Clichois 2 du 14/1/18

La Commission,

Après examen des pièces figurant au dossier,

Réceptionne de nouveau ce dossier suite à l'appel formulé par l'Uf Clichois statué recevable et fondé par le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes en date du 12/3/18,

Prend connaissance de la demande d'évocation de l'Uf Clichois sur la participation du joueur M. Ibrahim ASSOUMANI Lic. 2548420056 de Gournay Fc susceptible d'avoir évolué alors que suspendu, pour la dire recevable sur la forme,

Après avoir demandé ses éventuelles observations à Gournay Fc,

Constatant que ce club n'a pas souhaité apporter de commentaires,

S'en saisit pour en faire évocation,

Constatant que M. Ibrahim ASSOUMANI a écopé d'un match ferme de suspension à compter du 25/12/17,

Après lecture des feuilles de matches de Gournay Fc en Seniors D3,

Constatant que cette équipe n'a pas joué le 7/1/18,

Constatant que la rencontre suivante est celle en rubrique et que M. ASSOUMANI y a participé,

Considérant que M. Ibrahim ASSOUMANI de Gournay Fc a joué en état de suspension,

Par ces motifs,

Jugeant en premier ressort,

Dit évocation fondée, match perdu par pénalité à Gournay Fc (-1 point, 0 but) pour en attribuer le gain à l'Uf Clichois 2 (3 points, 0 but),

Débite Gournay Fc des frais de dossier,

Inflige un match de suspension ferme de toutes fonctions officielles à M. Ibrahim ASSOUMANI Lic. 2548420056 de Gournay Fc, à compter du 26/3/18.

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général du District de Football de la Seine St Denis. Compte tenu des impératifs liés au déroulement de la compétition et à l'équité sportive, la Commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel.

Commission Départementale des Statuts et Règlements

13 Mars 2018

U 15

D2 B 51448.2 Montfermeil Fc 2/Stade de l'Est du 10/3/18

La Commission,

Après examen des pièces figurant au dossier,

Prend connaissance de la réserve du Stade de l'Est sur la participation de l'ensemble de l'équipe de Montfermeil Fc 2 susceptible de dépasser le quota de plus de deux joueurs mutés hors période pour la dire recevable en la forme,

Après lecture de toutes les licences des joueurs présents sur la feuille de match en rubrique, Constatant que seuls les joueurs M. Claude Samuel BALOSSA Lic. 2546774531 muté hors période du 30/1/18 du Paris St Germain et M. Alan SELMI Lic. 2546022737 muté hors période du 25/9/17 du Paris Fc, sont mutés hors période

Considérant que Montfermeil Fc n'a pas dépassé le quota autorisé de mutés hors période au regard de l'article 160 alinéa 1 des règlements généraux de la FFF,

Par ces motifs,

Jugeant en premier ressort,

Dit réserve non fondée,

Prend connaissance de la réserve du Stade de l'Est sur la participation de l'ensemble de l'équipe de Montfermeil Fc 2 susceptible de dépasser le quota de joueurs mutés pour la dire recevable en la forme,

Après lecture de toutes les licences des joueurs présents sur la feuille de match en rubrique,

Constatant qu'outre les deux joueurs suscités étant mutés hors période,

Seul M. Anthony KACOU Lic. 2545984259 muté le 1/7/17 de l'Espérance Aulnaysienne et M. Glamour KOUTIKA Lic. 2545647053 muté le 1/7/17 de l'Espérance Aulnaysienne sont mutés en période normale,

Constatant qu'en tout Montfermeil Fc 2 a fait jouer deux mutés en période normale et deux mutés hors période,

Considérant que Montfermeil Fc n'a pas enfreint l'article 160 alinéa 1 des règlements généraux de la FFF,

Par ces motifs,

Jugeant en premier ressort,

Dit réserve non fondée, score acquis sur le terrain,

Débite Stade de l'Est des frais de dossier.

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général du District de Football de la Seine St Denis. Compte tenu des impératifs liés au déroulement de la compétition et à l'équité sportive, la Commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel.

Forfaits

Coupe

Féminines **Vaujours Fc/Us Paris XI** du 10/3/18

Futsal Cité Sport et Culture/**Romainville Fc** du 10/3/18

1^{er} forfait

Commission Départementale des Statuts et Règlements

13 Mars 2018

U17 D3 A Stade de l'Est/Csm Ile St Denis du 11/3/18
U17 D4 A Us Paris XI/Af Bobigny 3 du 11/3/18
U16 F Poule B Rsc Montreuil 2/Aulnay Fc du 10/3/18
U15 D2 A Paris Sport Culture/Romainville Fc du 10/3/18
Super Vétérans Poule D Sc Dugny/Espérance Aulnaysienne du 11/3/18

2è forfait

U15 D5 D Neuilly Plaisance Sports 2/Csl Aulnay 3 du 3/3/18
Cdm D2 Espérance Aulnaysienne/Ca Romainville du 11/3/18

Forfait général

Seniors D5 C Montreuil Souvenir
U17 D4 C Epp Gervaisienne
Critérium U13 Poule5 As Paris
Critérium U13 Poule 6 As Paris 2

Tournois

Usm Audonienne Tournoi U6/U7/U8/U9/U10/U11/U12/U13 Jacques Monet du 31/3/18 au 2/4/18 : **Non homologué, Manque le temps de jeu par catégorie et le nombre de matches par équipe, Pas de « tournoi » en U6/U7/U8/U9, plateau uniquement.**

Feuilles de matches non parvenues

Article 44 du Règlement Sportif Général du District de Football de la Seine St Denis : Non envoi de la feuille de match après deux réclamations de la Commission par l'intermédiaire du journal numérique ou du site internet, un dernier envoi sera effectué sur la boîte électronique officielle du club avant sanctions, amende fixée dans l'annexe 3 du présent règlement et match perdu par pénalité pour en attribuer le gain au club visiteur.

Coupe U13 **Esc Paris 20è**/Rsc Montreuil du 17/2/18

Dossiers en cours

Seniors D3 A Fc Solitaires Paris Est 2/As Paris du 18/2/18 : Demande d'évocation du Fc Solitaires Paris Est sur la présence d'un licencié suspendu faisant fonction de dirigeant pour le club adverse, en attente d'éventuelles observations de l'As Paris

Seniors D4 A Ca Romainville/Afc Ile St Denis du 11/3/18 : Réserve du Ca Romainville sur l'identité de l'arbitre assistant adverse, suite au changement en cours de match, en attente d'éventuelles observations de l'Afc Ile St Denis

Seniors D4 B As Stains 93/Ass Noiséenne du 11/3/18 : Match non joué, en attente du rapport de l'arbitre officiel

U17 D4 A Af Bobigny 3/As La Courneuve du 4/3/18 : Demande d'évocation de l'As La Courneuve sur la participation d'un licencié susceptible d'être suspendu, en attente pour complément d'enquête auprès de la Lpiff, statué le 20/3/18

U17 D4 B Usm Audonienne/Ofc Couronnes 2 du 11/3/18 : Demande d'évocation de l'Ofc

Commission Départementale des Statuts et Règlements

13 Mars 2018

Couronnes sur l'identité de l'arbitre assistant adverse, suite au changement en cours de match, en attente d'éventuelles observations de l'Usm Audonienne

U15 3D B Ofc Couronnes/Af Bobigny 3 du 27/1/18 : Demande d'évocation de l'Ofc Couronnes sur l'identité d'un joueur de l'Af Bobigny ayant pu évoluer sous fausse identité, convocations pour le 20/3/18.

U15 D5 C Es Parisienne 3/Ofc Couronnes 3 du 10/3/18 : Réserves de l'Ofc Couronnes sur la participation de l'ensemble de l'équipe adverse ayant pu jouer en équipe supérieure ainsi qu'ayant pu jouer deux matches en moins de 48 heures, en attente de la décision de la Commission de Discipline

Feuille de match Informatisée (FMI)

. *En cas de 1^{ère} non-utilisation : avertissement,*

. *En cas de 2^{ème} non-utilisation (dans une période inférieure ou égale à 3 mois à compter de la date de la rencontre ayant occasionné un avertissement au club) : amende fixée à l'annexe 2 du R.S.G. de la L.P.I.F.F.,*

. *En cas de 3^{ème} non-utilisation ou plus (dans une période inférieure ou égale à 3 mois à compter de la date de la rencontre ayant occasionné un avertissement au club) : match perdu par pénalité, le club adverse conservant le bénéfice des points et buts acquis sur le terrain.*

Les Clubs mentionnés **en gras** sont les clubs sanctionnés.

Avertissement

U17 D4 B Rsc Montreuil 2/**Usm Audonienne** du 4/3/18

Futsal D1 **Drancy United/Ab St Denis** du 5/3/18

Futsal D2 A Espace Jeunes Charles Hermite 2/**Paris Sport Culture** du 3/3/18

Amende - 100 Euros

Néant

Match perdu par pénalité

Néant

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général du District de Football de la Seine St Denis. Compte tenu des impératifs liés au déroulement de la compétition et à l'équité sportive, la Commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel.

Les dossiers du week-end du 3 et 4 mars seront traités le 13 mars après explications des clubs n'ayant pas eu recours à la tablette.

Les clubs n'ayant pas répondu aux demandes officielles formulées par e-mail se verront systématiquement sanctionner pour absence d'explications.

Commission Départementale de Prévention, Médiation et Education

22 Mars 2018

Réunion du 22 mars 2018.

Présents : Messieurs Abdelhamid HIMMI, Daniel LEFEVRE, Christian BAUDUIN, Abdelhafid HORMI, Edouard EMICA,

Assistes : Monsieur Jérémy MAYTRAUD (Dév.), Michel ESCHYLLE (Arb.), Eric BONNETON (CD)

Présentation de Mr Michel ECHYLLES, nouveau membre de la CDPME représentant de la Commission Départementale d'arbitrage.

Retour sur les matchs délégués

Match U19 AF Bobigny – FC Tremblay

Le match s'est déroulé correctement. Aucun incident n'a été déclaré.

Match Senior D5 ESC Paris 20 – Paris Inter FA

Le match n'a pas eu lieu à cause d'une pénalité pour le club recevant.

Matchs sensibles

Match U19 FC Tremblay – USM Gagny

**Demande du FC Tremblay*

Suite à de nouveaux éléments apportés au dossier, le match est reporté à une date ultérieure.

Match Senior D3 AS Paris – FC Coubron

**Courrier du FC Coubron*

La CDPME note la présence de Mr BONNETON Eric, Président du club du FC Coubron.

Suite à l'absence non excusée du club de l'AS Paris lors de la réunion, une nouvelle convocation va être envoyée.

Dans le cas d'une seconde absence, le match sera reporté.

Match U17 D3 FC Coubron – FC Pierrefitte

**Courrier du FC Coubron*

La CDPME note la présence de Mr BONNETON Eric, Président du club du FC Coubron.

La CDPME prend note du courrier de Pierrefitte FC, s'excusant de leur absence et expliquant que des précautions seront prises afin de garantir la sécurité du match.

La CDPME prend note que le FC Coubron met en place un protocole de sécurité spécial pour le match.

Gestion des invitations

Match U19 D1 FC Les Lilas – FC Solitaires

La CDPME prend note du dossier transmis par la commission Départementale de discipline. Les deux clubs seront prochainement invités.



District de la Seine-Saint-Denis de Football
 12 rue Eugène Varlin
 93150 Le BLANC-MESNIL

secretariat@district93foot.fff.fr
<http://district93foot.fff.fr>

Foot 93 est le journal numérique et officiel du District de la Seine-Saint-Denis de Football.

Responsable de la publication
 Claire JACOTOT

Rédaction
 Marina SAUVAGE

<u>Fonctions</u>	<u>Noms</u>
Directrice Administrative:	Mme. JACOTOT Claire
Accueil:	Mme. DUMONT Cécile
Responsable Compétition:	M. TEURNIER Eric
Comptabilité:	
Secrétaire de Direction	Mme. SAUVAGE Marina
Arbitrage:	Mme. SAUVAGE Marina
Mail: secretariat@district93foot.fff.fr	Téléphone: 01-48-19-89-40
Technique:	M. MATHIEU Marc
Conseiller Départemental Foot Animation:	M. ZAIDI Stéphane
Chargé de Développement:	M. MAYTRAUD Jérémy
Conseiller Technique Départemental:	M.MORO Christophe
Mail: technique@district93foot.fff.fr	Téléphone: 01-48-19-89-48



LUNDI	10H / 13H	14H / 18H
MARDI	9H / 13H	14H / 18H
MERCREDI	9H / 13H	14H / 19H
JEUDI	9H / 13H	14H / 18H
VENDREDI	9H / 13H	14H / 19H